



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Aux Captifs la Libération

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Aux Captifs la Libération
33 avenue Parmentier - 75011 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Aux Captifs la Libération

33 avenue Parmentier - 75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association Aux Captifs la Libération,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aux Captifs la Libération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la mise en œuvre des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

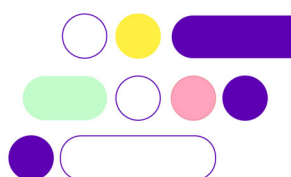
Paris La Défense, le 7 mai 2026

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

Comptes annuels



AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

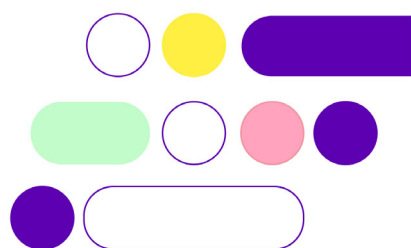
33 avenue Parmentier

75011 PARIS-11

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 8899B

SIRET : 32591041200080



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,82		1,60
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	125 253,91	101 319,69	23 934,22		43 371,24	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				12,21		14,30
Terrains						
Constructions	3 800,00		3 800,00		3 800,00	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	5 261,26	5 261,26				
Autres immobilisations corporelles	1 622 022,29	1 277 456,59	344 565,70		257 216,78	
Immob. corp. en cours, av. acptes	9 120,00		9 120,00		126 074,07	
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,33		0,36
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	15,00		15,00		15,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 515,98		9 515,98		9 844,20	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 774 988,44	1 384 037,54	390 950,90	13,35	440 321,29	16,26
Stocks et en-cours						
Créances				21,75		29,89
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	17 737,77		17 737,77		39 713,04	
Créances reçues par legs ou donations	26 714,77		26 714,77		26 714,77	
Autres créances	460 818,17		460 818,17		592 525,65	
Charges constatées d'avance	131 487,24		131 487,24		150 125,52	
Valeurs mobilières de placement					19 520,00	0,72
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	1 900 576,23		1 900 576,23	64,90	1 438 254,38	53,13
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	2 537 334,18		2 537 334,18	86,65	2 266 853,36	83,74
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	4 312 322,62	1 384 037,54	2 928 285,08	100	2 707 174,65	100

BILAN PASSIF

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		8,59		8,80
Fonds propres statutaires	238 167,12		238 167,12	
Fonds propres complémentaires	13 342,07			
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	553 536,43	18,90	683 385,25	25,24
Excédent ou déficit de l'exercice	148 647,81	5,08	-129 848,82	-4,80
Situation nette (sous-total)	953 693,43	32,57	791 703,55	29,24
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	329 515,82	11,25	442 803,35	16,36
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	1 283 209,25	43,82	1 234 506,90	45,60
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	426 295,10	14,56	392 020,10	14,48
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	426 295,10	14,56	392 020,10	14,48
Provisions pour risques	50 100,00	1,71	33 500,00	1,24
Provisions pour charges	47 544,36	1,62	36 340,36	1,34
TOTAL DES PROVISIONS (III)	97 644,36	3,33	69 840,36	2,58
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	300,00	0,01	300,00	0,01
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	313 760,63	10,71	337 539,61	12,47
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	646 122,39	22,06	624 872,75	23,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	159 946,35	5,46	47 906,52	1,77
Produits constatés d'avance	1 007,00	0,03	188,41	0,01
TOTAL DES DETTES (IV)	1 121 136,37	38,29	1 010 807,29	37,34
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 928 285,08	100	2 707 174,65	100

COMPTE DE RÉSULTAT

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

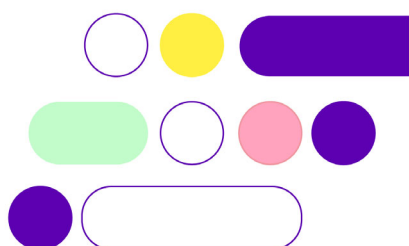
	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	94 583,86	86 789,09	7 794,77	8,98
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 143 857,96	2 718 252,93	425 605,03	15,66
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 542 256,04	1 293 749,18	248 506,86	19,21
Mécénats	159 040,76	115 560,00	43 480,76	37,63
Legs, donations et assurances-vie		220 848,20	-220 848,20	-100,00
Contributions financières	1 922 463,96	1 678 732,26	243 731,70	14,52
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	33 500,00	82 660,19	-49 160,19	-59,47
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	7 500,00		7 500,00	
Utilisations des fonds dédiés	216 071,00	312 762,80	-96 691,80	-30,92
Autres produits	1 369,91	22 679,32	-21 309,41	-93,96
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 120 643,49	6 532 033,97	588 609,52	9,01
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 612 790,98	1 557 437,47	55 353,51	3,55
Aides financières	104 687,78	88 822,50	15 865,28	17,86
Impôts, taxes et versements assimilés	358 521,93	372 760,02	-14 238,09	-3,82
Salaires	3 146 683,31	3 189 637,88	-42 954,57	-1,35
Cotisations sociales	1 299 422,45	1 288 118,57	11 303,88	0,88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	144 970,20	146 160,88	-1 190,68	-0,81
Dotations aux provisions	61 649,00		61 649,00	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	250 346,00	128 950,00	121 396,00	94,14
Autres charges	979,48	5 488,03	-4 508,55	-82,15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 980 051,13	6 777 375,35	202 675,78	2,99
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	140 592,36	-245 341,38	385 933,74	157,30

COMPTE DE RÉSULTAT

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	5 835,80	13 899,82	-8 064,02	-58,02
Autres intérêts et produits assimilés	682,66	14,67	667,99	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières		11 565,75	-11 565,75	-100,00
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.	2 625,34		2 625,34	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	9 143,80	25 480,24	-16 336,44	-64,11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.	307,35		307,35	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	307,35		307,35	
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	8 836,45	25 480,24	-16 643,79	-65,32
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	149 428,81	-219 861,14	369 289,95	167,97
Produits exceptionnels (V)	4 180,50	460 774,00	-456 593,50	-99,09
Charges exceptionnelles (VI)	3 650,50	370 757,68	-367 107,18	-99,02
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	530,00	90 016,32	-89 486,32	-99,41
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 311,00	4,00	1 307,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 133 967,79	7 018 288,21	115 679,58	1,65
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	6 985 319,98	7 148 137,03	-162 817,05	-2,28
EXCÉDENT OU DÉFICIT	148 647,81	-129 848,82	278 496,63	214,48
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	357,66	150,00	207,66	138,44
Prestations en nature	13 610,60	36 496,83	-22 886,23	-62,71
Bénévolat	1 088 102,00	1 070 171,00	17 931,00	1,68
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	1 102 070,26	1 106 817,83	-4 747,57	-0,43
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature	961 567,26	792 354,83	169 212,43	21,36
Mises à disposition gratuite de biens	9 231,00	46 384,00	-37 153,00	-80,10
Prestations en nature				
Personnel bénévole	131 272,00	268 079,00	-136 807,00	-51,03
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	1 102 070,26	1 106 817,83	-4 747,57	-0,43
TOTAL	148 647,81	-129 848,82	278 496,63	214,48



ANNEXE COMPTABLE

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

L'association "Aux Captifs, la libération" a pour objectif de rencontrer et d'accompagner les personnes "captives de la rue", en prenant en compte les dimensions somatique, psychologique, sociale, culturelle et existentielle de chacun.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

- la rencontre dans la rue
- les permanences d'accueil
- les programmes de reconstruction
- l'accompagnement dans un projet de vie individuel

Les moyens mis en oeuvre sont :

- soutien administratif au bénéficiaires
- soutien psychologiques
- soins sanitaires et médicaux
- hébergement ou logement
- formation
- insertion professionnelle

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 928 285,08 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 148 647,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Le litige faisant l'objet d'une provision depuis 2021 , est résolu en 2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période u 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		5 à 10
Matériels outillages et industriels		5 à 10
Matériels outillages		4 à 5
Matériel de Bureau		5 à 10
Matériel informatique	4,00	
Mobilier	5,00	

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Néant au 31 décembre 2025.

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Entité non concernée

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association AUX CAPTIFS, LA LIBERATION.
- L'association AUX CAPTIFS, LA LIBERATION est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS			
	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	125 253,91		
TOTAL	125 253,91		
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol propre	3 800,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 261,26		
Installations générales, agencements et aménagements divers	915 606,53		192 661,73
Matériel de transport	95 080,00		12 039,24
Matériel de bureau, informatique & mobilier	425 674,01		10 610,78
Immobilisations corporelles en cours	126 074,07		216 341,00
TOTAL	1 571 495,87		431 652,75
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	15,00		
Prêts et autres immobilisations financières	9 844,20		
TOTAL	9 859,20		
TOTAL GENERAL	1 706 608,98		431 652,75

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			125 253,91	
TOTAL			125 253,91	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre			3 800,00	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			5 261,26	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			1 108 268,26	
Matériel de transport		29 650,00	77 469,24	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			436 284,79	
Immobilisations corporelles en cours	333 295,07		9 120,00	
TOTAL	333 295,07	29 650,00	1 640 203,55	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			15,00	
Prêts et autres immobilisations financières		328,22	9 515,98	
TOTAL		328,22	9 530,98	
TOTAL GENERAL	333 295,07	29 978,22	1 774 988,44	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			81 882,67	19 437,02		101 319,69
TOTAL			81 882,67	19 437,02		101 319,69
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			5 261,26			5 261,26
Inst. générales, agencts divers			740 701,21	78 180,09		818 881,30
Matériel de transport			66 736,05	17 385,82	27 220,35	56 901,52
Matériel de bureau, informatique			371 706,50	29 967,27		401 673,77
TOTAL			1 184 405,02	125 533,18	27 220,35	1 282 717,85
TOTAL GENERAL			1 266 287,69	144 970,20	27 220,35	1 384 037,54

ETAT DES CRÉANCES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	9 515,98		9 515,98
Actif circulant			
Autres créances clients	17 737,77	17 737,77	
Personnel et comptes rattachés	365,70	365,70	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 231,03	13 231,03	
Divers	133 662,96	133 662,96	
Débiteurs divers	340 012,75	340 012,75	
Charges constatées d'avance	131 487,24	131 487,24	
TOTAL	646 013,43	636 497,45	9 515,98
Créances reçues par legs ou donations	26 714,77	26 714,77	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
	Montant
Exploitation	131 487,24
TOTAL	131 487,24
PRODUITS À RECEVOIR	
	Montant
Créances clients et comptes rattachés	560,00
Autres créances	446 960,94
Disponibilités	3 663,48
TOTAL	451 184,42

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							
	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DRIHL DOM24	55 000,00	36 857,00	55 000,00			36 857,00	
DRIHL APA	2 104,00	21 344,00				23 448,00	
DRIHL Hotels		22 636,00				22 636,00	
CAF soutien à la parentalité		31 118,00				31 118,00	
Marcel Olivier	125 607,00		75 607,00			50 000,00	
TOTAL	182 711,00	111 955,00	130 607,00			164 059,00	

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES							
	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondation Stanislas Message Aux Ecoles	16 380,00					16 380,00	
MAE Contribution financières	13 500,00	3 064,00	13 500,00			3 064,00	
Contribution financières Valgiros Entretien et réparations		8 268,00				8 268,00	
Contribution financières Programme Marcel Olivier		63 983,00				63 983,00	
Contribution financières Prostitution Accueil Femmes		20 000,00				20 000,00	
Fondation BTP Plus (Juris'Bosco)	17 120,00		17 120,00				
Fondation JM Bruneau (Lyon)	2 814,00		2 814,00				
Fondation Saint Irénée (Lyon)	2 814,00		2 814,00				
Le Maillon - Henri Mulliez (Lyon)	3 688,00		3 688,00				
Contribution financières Soutien à la parentalité		12 108,00				12 108,00	
Fondation Lila Lanier Nîmes	10 000,00		4 511,00			5 489,00	
Fondations Ad Astra Nîmes	25 000,00		11 279,00			13 721,00	
Fondation Notre Dame séjours prostitution		3 940,00				3 940,00	
Fondation Notre Dame dynamisation prostitution		2 368,00				2 368,00	
ANCV CV non utilisés	6 970,00	24 660,00	6 970,00			24 660,00	
TOTAL	98 286,00	138 391,00	62 696,00			173 981,00	

ETAT DES PROVISIONS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques	33 500	50 100	33 500	50 100
Provisions pour charges	36 340	11 549	345	47 544
TOTAL	69 840	61 649	33 845	97 644

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	300,00	300,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	313 760,63	313 760,63		
Personnel et comptes rattachés	246 114,70	246 114,70		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	357 198,56	357 198,56		
Autres impôts et taxes assimilées	32 715,93	32 715,93		
Autres dettes	159 946,35	159 946,35		
Produits constatés d'avance	1 007,00	1 007,00		
TOTAL	1 111 043,17	1 111 043,17		

COMPTES DE RÉGULARISATION
PASSIF

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	
	Montant
Exploitation	1 007,00
TOTAL	1 007,00
CHARGES À PAYER	
	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 824,26
Dettes fiscales et sociales	377 293,58
Autres dettes	3 192,00
TOTAL	446 309,84

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
Affectées à des biens non renouvelables				
ETAT	88 480,00			88 480,00
VILLE DE PARIS	214 807,24			214 807,24
Fondation Agir sa vie	5 250,00			5 250,00
Fondation Bruneau	50 000,00			50 000,00
Santé et progrès	7 200,00			7 200,00
RATP	13 613,00			13 613,00
Fondation Notre Dame	267 659,76			267 659,76
Appos	27 810,10			27 810,10
Fondation Financière de l'Echiquier	24 000,00			24 000,00
Fonds de dotation de Pardieu	36 601,51			36 601,51
Paroisse de la Trinité	4 000,00			4 000,00
Paroisse Sainte Jeanne de Chantal	1 000,00			1 000,00
Association Le Maillon	41 000,00			41 000,00
Fondation Les Petits Frères des Pauvres - Fondation P	40 000,00			40 000,00
Fonds de dotation l'Oréal	10 000,00			10 000,00
Fonds de dotation Les Petites Pierres	74 124,44			74 124,44
Fonds de dotation AYUDAR	7 071,12			7 071,12
Fondation ALTER CARE	30 500,00			30 500,00
Fondation CASSIOPEE	35 000,00			35 000,00
Fondation Masalina	39 000,00			39 000,00
Fondation Saint Gobain	96 047,00		12 959,40	83 087,60
Over the Blues	2 628,00			2 628,00
Rotary Club	7 400,00			7 400,00
Fondation Frank Giroud (via Carits)	8 000,00			8 000,00
Fonds de dotation Saint Christophe	3 000,00			3 000,00
Fondation Mutuelle Saint Martin	15 000,00			15 000,00
Fondation Orange	4 000,00			4 000,00
Fondation ALMA	10 000,00			10 000,00
fondation CACIB	1 500,00			1 500,00
Oresys		22 800,00		22 800,00
TOTAL	1 164 692,17	22 800,00	12 959,40	1 174 532,77
Quotes-parts virées au résultat				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUB INVEST INSC AU CPT DE RES	721 888,82	123 128,13		845 016,95
TOTAL	721 888,82	123 128,13		845 016,95

ENGAGEMENTS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 29 945,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association Aux Captifs La Libération doit établir en application de l'article 434-1 de l'ANC 2022-04 est mise à disposition du public au siège de l'association situé 33 avenue parmentier 75011 Paris.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Belgique	1 600,00
Allemagne	2 025,00
Royaume-Uni	50 600,00
Italie	7 500,00
Autriche	200,00
Canada	105,00
Etat-Unis	300,00
Irlande	23,02
Japon	180,00
Pérou	60,00
Pologne	100,00
Suisse	200,00
TOTAL	62 893,02

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Certification des comptes	16 327,31	5 445,00
Autres missions	12 480,00	6 819,00
acompte exercice suivant	7 272,00	
TOTAL	36 079,31	12 264,00

LES EFFECTIFS

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Il n'est pas possible de mentionner le montant des rémunérations, avantages en nature et charges sociales versés aux trois plus haut cadres dirigeants car cela revient à divulguer la rémunération du seul dirigeant salarié.
Les dirigeants n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature particulier.

EFFECTIFS MOYENS

	HOMMES	FEMMES	Total	ETP
Cadre	14	20	34	32,4
Contrat d'apprentissage	1	2	3	3
Employé	9	37	46	43,35
Total général	24	59	83	78,75

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 542 256,04	1 542 082,14	1 293 749,18	1 293 687,18
- Legs, donations et assurances-vie			165 349,61	165 349,61
- Mécénat	159 040,76	159 040,76	115 560,00	115 560,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 922 463,96		1 678 732,26	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	116 778,07		283 491,24	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 143 857,96		2 718 252,93	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	33 500,00		82 660,19	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	216 071,00	22 768,00	312 762,80	24 013,00
TOTAL	7 133 967,79	1 723 890,90	6 650 558,21	1 598 609,79
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	5 916 073,49	1 154 242,37	5 870 812,90	1 377 174,26
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	265 217,09	265 060,58	221 424,74	221 432,51
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	273 315,16	36 668,66	251 227,99	32 611,10
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	279 057,24	152 771,49	307 987,40	88 260,74
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 311,00		4,00	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	250 346,00	0,00	128 950,00	8 980,00
TOTAL	6 985 319,98	1 608 743,10	6 780 407,03	1 728 458,61
EXCEDENT OU DEFICIT	148 647,81	115 147,80	-129 848,82	-129 848,82

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Au cours de l'exercice 2025, le nombre de bénévoles est de 348, valorisés à 1 088 102 euros par l'association (correspondant à 42 117 heures).

La convention de Mécénat IAD atelier Bosco n'est pas valorisée.

La convention de Mécénat ORESYS correspondant à la mise à disposition de deux personnes dans le cadre du Projet ADAM est valorisée à 8 559.10 euros pour 20 jours .

L'association a bénéficié d'une prestation Cocktail de la société "Places paris" valorisée à 5051.50 euros .

L'association a bénéficié de dons en nature: don de chaussettes par Bonpied pour 281.20 euros et don de housses anti punaises de SAS Subrenat pour 76.86 euros.

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
B - Contributions volontaires en nature				
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la gén. du public				
Bénévolat	1 088 102,00	1 070 300,00	1 070 171,00	1 043 468,00
Prestations en nature	13 610,60	13 610,60	36 496,83	36 496,83
Dons en nature	357,66	357,66	150,00	150,00
Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 102 070,26	1 084 268,26	1 106 817,83	1 080 114,83
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	961 567,26	961 567,26	792 354,83	792 354,83
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds	9 231,00	9 231,00	46 384,00	46 384,00
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature				
Personnel bénévol	131 272,00	113 470,00	268 079,00	241 376,00
TOTAL	1 102 070,26	1 084 268,26	1 106 817,83	1 080 114,83

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Missions sociales			Frais de recherche et de fonds			Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	VNC des éléments d'actif cédés		Total compte de résultat
	réalisées par organismes	versements à d'autres organismes	réalisées à l'étranger par organismes	Générosité du public	Autres ressources	Autres produits liés à la gén du pub.					Autres produits liés à la gén du pub.		
Autres achats et charges externes	1 292 116,			193 785,54	31 852,49	95 036,53							1 612 790,
Aides financières	104 687,78												104 687,78
Impôts, taxes et versements assimilés	334 288,52			5 456,12	16 370,01	2 407,29							358 521,93
Salaires	2 827 712,			45 795,61	153 839,71	119 336,00							3 146 683,
Cotisations sociales	1 154 899,			19 852,38	69 323,72	55 346,80							1 299 422,
Dotations aux amort et aux dépréciations	142 531,82			285,58	623,14	1 529,66							144 970,20
Dotations aux provisions	55 174,79			41,85	1 260,31	5 172,05							61 649,00
Report en fonds dédiés										250 346,00			250 346,00
Autres charges	938,99				6,75	33,75							979,48
Charges financières	122,94				30,74	153,68							307,35
Charges exceptionnelles	3 650,50												3 650,50
Impôt sur les bénéfices											1 311,00		1 311,00
TOTAL	5 916 123,			265 217,0	273 306,8	279 015,7				1 311,00	250 346,0		6 985 319,

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE CROD

	Missions sociales		Frais de recherche et de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
	Missions sociales réalisées en France	réalisées à l'étranger			
Secours en nature	961 567,26				961 567,26
Mise à disposition gratuite de biens et serv.			9 231,00		9 231,00
Personnel bénévole				131 272,00	131 272,00
TOTAL	961 567,26		9 231,00	131 272,00	1 102 070,26

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Annexe au compte d'emploi annuel des ressources
Généralités, Règles et méthodes comptables

Le compte d'emploi des ressources présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de l'association Aux Captifs La Libération. Les montants sont exprimés en Euros.
Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables retenus pour établir le CER

1. Définition des ressources issues de la générosité publique (Colonne 4)
Les ressources issues de la générosité publique sont constituées des dons manuels non affectés, des dons manuels affectés et des mécénats.

2. Définition des autres rubriques des ressources

Les contributions financières sont constituées d'aides accordées par des fondations et des associations.

Les subventions et autres concours publics sont constitués de subventions accordées à l'association par l'Etat, le département et la ville de Paris.

Les autres produits sont constitués de la quote-part de subvention d'investissement inscrite au résultat et de produits de gestion courante et produits exceptionnels.

3. Définition des missions sociales (Colonne 1)

Les missions sociales de l'association « Aux Captifs, la Libération », conformément à son objet, sont :

L'animation, sous toutes ses formes culturelles, sociales, sportives et spirituelles des gens de la rue, des jeunes et de leurs familles.
La tournée-rue, l'accueil des gens de la rue dans des structures spécialisées

de jour comme de nuit, comprenant l'hébergement et la gestion de tous moyens visant à la sortie de l'exclusion et à la réinsertion sociale et professionnelle.

4. Affectation des coûts directs et indirects aux rubriques des emplois (Colonne1)

Les missions sociales regroupent les charges de personnel et les coûts liés aux tournées-rue et à aux accueils de chacune de nos antennes. Les coûts directs affectés aux Missions sociales hors charges de personnel (achats, services extérieurs et autres charges de gestion) sont issus de la balance analytique. Ils sont définis à partir de l'unité budgétaire à laquelle ces coûts se rattachent.

Les charges de personnel sont imputées par rapport à l'analyse du travail des salariés effectué sur chaque action.

Les frais du siège sont imputés en fonction de l'analyse de la répartition des tâches des salariés du siège selon les ratios suivants : 5/10 pour le fonctionnement, 4/10 pour les missions sociales et 1/10 pour la recherche de fonds publics.

Les frais de recherche de fonds sont constitués de charges de personnel et des couts de fonctionnement du service.

Les frais de fonctionnement sont les frais qui n'ont pu être imputés ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.

5. Mode de financement des investissements si financés par la générosité publique (T5) et (T5bis)

Les investissements n'ont pas été financés par la générosité publique.

6. Affectation des ressources aux emplois Colonne 1 et 2

Nous affectons les ressources en deux étapes :

-la première étape consiste à affecter les ressources directement affectables aux emplois (exemple : les subventions publiques, les dons manuels affectés,...)

-dans un second temps, les ressources collectées auprès du public restant à affecter et la variation des fonds dédiés sont affectées en priorité aux missions sociales, pour leur solde, puis à la recherche de fonds privés, et enfin aux frais de fonctionnement.

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 154 242,37	1 377 174,26	Dons manuels	1 542 082,14	1 293 687,18
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		165 349,61
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	159 040,76	115 560,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	265 060,58	221 432,51			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	36 668,66	32 611,10			
3 - Frais de fonctionnement					
	152 771,49	88 260,74			
Total des emplois	1 608 743,10	1 719 478,61	Total des ressources	1 701 122,90	1 574 596,79
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice			3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	22 768,00	24 013,00
Excédent de la générosité du public de l'exercice	115 147,80	8 980,00	Déficit de la générosité du public de l'exercice		129 848,82
TOTAL	1 723 890,90	1 728 458,61	TOTAL	1 723 890,90	1 728 458,61
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	550 642,61	680 491,43
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	115 147,80	-129 848,82
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	665 790,41	550 642,61

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES LIÉ À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation		Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	238 167,12							238 167,12
Fonds propres complémentaires				13 342,07				13 342,07
Report à nouveau	683 385,25					129 848,82	129 848,82	553 536,43
Excédent ou déficit de l'exercice	-129 848,82			278 496,63	244 996,63			148 647,81
Subventions d'investissement	442 803,35			22 800,00		136 087,53		329 515,82
TOTAL	1 234 506,90			314 638,70	244 996,63	265 936,35	129 848,82	1 283 209,25

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Dons affectés (Antenne Paris Centre)	21 731,00					21 731,00	
Dons affectés (Accompagnent des femmes victimes de la pro	13 862,00					13 862,00	
Dons affectés (Antenne Paris 10)	21 879,00					21 879,00	
Dons affectés (Antenne Paris 12)	8 508,10					8 508,10	
Dons affectés (Antenne Paris 16)	1 442,00					1 442,00	
Dons affectés (Valgiros)	6 748,00					6 748,00	
Dons affectés (Accueil Lazare)	8 310,00					8 310,00	
Dons affectés (Terre Sainte)	8 554,00		8 554,00				
Dons affectés (Antenne Lyon Saint Nizier)	14 214,00		14 214,00				
Dons affectés (Antenne Nîmes)	2 350,00					2 350,00	
Dons affectés (Antenne Bordeaux)	1 500,00					1 500,00	
Dons affectés (Antenne Brest)	1 925,00					1 925,00	
TOTAL	111 023,10		22 768,00			88 255,10	